



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact : Jean-Nat Karakash
Chef des dicastères de l'économie et des finances
☎ 032.886.43.99

Comptes 2008 des entités formant Val-de-Travers

Les comptes 2008 des dix-sept entités ayant fusionné au 1^{er} janvier 2009 pour former Val-de-Travers ont été produits par la nouvelle commune et transmis au législatif en vue de sa séance du 4 mai prochain.

Les résultats globaux sont satisfaisants puisque huit des neuf communes enregistrent un bénéfice avant opérations de bouclage et que la même proportion de communes boucle avec des résultats supérieurs aux prévisions budgétaires. Avant opérations de bouclage, le bénéfice cumulé se monte à quelque 2.15 MFr. Ce boni a permis de procéder à un apurement des bilans des anciennes entités ainsi qu'à des amortissements supplémentaires. Le résultat présenté est ainsi globalement équilibré. Grâce à ces opérations, le bilan d'ouverture de la nouvelle commune constitue une base particulièrement solide, qui laisse apparaître une fortune nette de presque 24 MFr,.

Sous l'angle de la nouvelle commune, ces résultats sont à la fois réjouissants puisqu'ils permettent de démarrer sur des bases saines et inquiétants puisqu'ils confirment que Val-de-Travers souffre d'un déficit structurel de l'ordre de 2 MFr, auquel s'ajouteront les effets liés aux évolutions conjoncturelles. Même si elle peut se permettre de le faire sans précipitation, la commune devra donc prendre rapidement des mesures drastiques pour réduire ses charges.

Val-de-Travers, le 29 avril 2009

DICASTERES DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES